



Au responsable d'équipe,

Il nous fait plaisir de vous compter parmi nous cette année. Nous espérons que votre expérience sera profitable autant sur le plan sportif que sur le plan humain.

Afin que votre tournoi demeure un bon souvenir, nous vous invitons à prendre connaissance du document suivant. Ce sont les règlements du tournoi 2010.

Nous vous ferons parvenir l'horaire d'ici peu. Il sera également disponible sur notre site internet.

Merci de votre bonne collaboration,

Jean-Nicolas Gagnon, Président tournoi SADP 2010

Nos coordonnées :

Tournoi PEEWEE-BANTAM de Ste-Anne-des-Plaines (15^{ème} édition)
130, rue des Saisons, suite 102
Ste-Anne-des-Plaines, QC
J0N 1H0
Courriel : ahmsadp_hockey@hotmail.com
Site web : www.ahmsadp.com

Fax : 450-838-8808
Tél bureau : 450-838-8808
Tél JN Gagnon (président du tournoi) : 514-779-3074
Courriel : jnik89@hotmail.com
Tél Denis Mallette (VP et trésorier) : 450-838-7543
Courriel : fam.mallette@hotmail.com
Tél Nathalie Simoneau (VP et registraire) : 450-478-8347
Courriel : nath7913@hotmail.com

RÈGLEMENTS ADMINISTRATIFS

TOURNOI 2010

1. CARTABLES D'ÉQUIPES

(H.Q. 8.2.1) Cartable de vérification :

Un cartable de vérification est exigé d'une équipe pour participer à une activité spéciale de Hockey Québec (tournoi, festival et championnat). Ce cartable comprend obligatoirement les formules et les éléments suivants :

- a) le calendrier des matchs de la ligue;**
- b) les feuilles de pointage (5 derniers matchs);**
- c) formule d'enregistrement des membres d'une équipe;**
- d) permis de tournoi;**

N.B. : L'équipe est responsable de récupérer le cartable immédiatement après son dernier match.

2. RÈGLEMENTS DE JEU

Les règlements de jeux seront ceux de Hockey-Québec et de L'A.C.H.A. à l'exception de ceux qui sont énumérés ci-dessous.

- a) Avant chaque partie, chaque joueur doit signer le rapport officiel du tournoi;**
- b) Les parties du tournoi sont officiées par les arbitres reconnus par H.Q.**
- c) Un joueur victime d'une suspension ne peut participer au tournoi tant et aussi longtemps que sa suspension sera en vigueur.**
- d) Les joueurs doivent faire partie d'une même et unique équipe dûment enregistrée à H.Q. au début de la saison. Aucune équipe étoile ne sera admise dans ce tournoi.**
- e) Dans les classes A et B, lorsque les couleurs des chandails des concurrents ne feront pas contrastes, l'équipe qui sera locale devra changer de chandail.**
- f) Un temps d'arrêt de 30 secondes par équipe sera accordé à l'intérieur des 2 dernières minutes de la troisième période si l'écart est de un but ou moins.**

3. CLASSEMENT DES ÉQUIPES

Il y aura deux (2) classes, soit A et B suivant la feuille d'adhésion de l'équipe à H.Q.

4. ÉLIGIBILITÉ DES JOUEURS

Selon le règlement Hockey Québec (chapitre 5)

5. ENDROIT DES JOUTES

Toutes les parties seront disputées au Centre Sportif de SADP au 130 rue des Saisons, Sainte-Anne-des-Plaines.

6. DURÉE DES JOUTES

a) Selon le règlement administratif, (H.Q chapitre 9), le temps des matchs sera de deux (2) périodes de dix (10) minutes à temps arrêté et une période de (douze) 12 minutes à temps arrêté.

b) Pour toute la durée du tournoi le règlement 9.6.5. s'applique. S'il y un écart de 7 buts après 2 périodes, la partie prend fin.

c) Le surfaçage de la glace est fait entre la deuxième (2^{ième}) et la troisième (3^{ième}) période. Seulement 5 joueurs de chacune des équipes plus le gardien de but seront admis sur la glace. Cependant, la direction du tournoi se réserve le droit d'annuler le surfaçage et d'accorder deux (2) minutes de repos aux équipes.

d) Réchauffement : Une période de deux (2) minutes sera allouée aux équipes pour le réchauffement en début de match.

e) Réglementation de surtemps : selon l'article 9.7 du livre de règlements administratifs de H.Q.

7. RÈGLEMENTS PARTICULIERS

a) Si un gardien de but se rend au banc des joueurs en raison d'une blessure, il devra se retirer immédiatement de la glace et sa place sera prise par un gardien de but substitut à qui aucune période d'échauffement ne sera permise.

b) L'organisation du tournoi ne sera pas responsable des accidents qui pourraient survenir aux joueurs, aux entraîneurs, aux gérants durant ce tournoi. Le port de la grille réglementaire et du casque est obligatoire pour tous les joueurs.

c) Chaque équipe devra arriver au Centre Sportif de Sainte-Anne-des-Plaines au moins soixante (60) minutes avant le début de sa joute, à l'exception de la première (1^{ère}) partie cédulée de chaque journée, il sera nécessaire d'arriver quarante (40) minutes avant la joute.

d) Il devra y avoir une personne responsable de l'équipe en tout temps dans la chambre des joueurs.

e) Chaque équipe aura 25 minutes après sa partie pour libérer la chambre.

f) Les repas ne seront pas fournis par l'organisation du tournoi.

g) Lorsqu'un joueur est blessé, seulement les personnes désignées par le tournoi et bien identifiées s'occuperont du joueur blessé.

h) Aucun mesurage de bâton ne sera accepté.

i) La direction se réserve le privilège d'apporter des changements à tout règlement afin d'assurer la bonne marche du tournoi.

j) La direction exige que toutes les équipes soient prêtes à jouer au minimum quinze (15) minutes avant l'heure prévue.

k) Tirage au sort pour déterminer lors des joutes semi-finales et finales, les équipes receveuses et visiteuses.

l) La direction du tournoi se réserve le droit de retarder l'heure prévue d'une partie;

POUR LA CLASSE A

Il y aura 14 équipes dans le PEEWEE et 14 dans le BANTAM. Le tournoi se déroulera selon la formule « fausse double-élimination ». Il y aura une finale de championnat.

POUR LA CLASSE B

Il y aura 14 équipes dans le PEEWEE et 14 dans le BANTAM. Le tournoi se déroulera selon la formule « fausse double-élimination ». Il y aura une finale de championnat.

8. EXCEPTIONS

(H.Q. 9.7.3) Lors des matchs de semi-finales et de finales de chaque tournoi sanctionné par H.Q., en cas d'égalité après les trois (3) périodes de jeu réglementaires, il y aura période de surtemps selon le mode suivant :

a) Une seule période supplémentaire de dix minutes à temps arrêté avec alignement de quatre joueurs par équipe plus un gardien de but à l'exception des joueurs punis qui doivent servir leur punition et de l'application des règles de la formule franc-jeu. Le premier but marqué met fin au match.

b) Après cette période de surtemps de dix (10) minutes, si l'égalité persiste, il y aura fusillade tel que stipulé à l'article 9.7.2 H.Q.

9. ÉQUIPE LA PLUS DISCIPLINÉE

L'évaluation de l'équipe la plus disciplinée se fera selon les points suivants :

- 1. Comportement hors-glace des joueurs, entraîneurs et supporteurs.**
- 2. Propreté des chambres des joueurs.**
- 3. Tenue des joueurs sur la patinoire.**
- 4. Courtoisie.**